

Les petits VYV sont nés



Les équipes CFDT du groupe de concertation des différentes Mutuelles de la nouvelle UMG ont le plaisir de vous faire part de la naissance de triplés, VYV, VYV Care et VYV coopération. Après plusieurs mois d'une attente interminable, le 13 septembre, le groupe est né. Explications et incidences ?

Généalogie

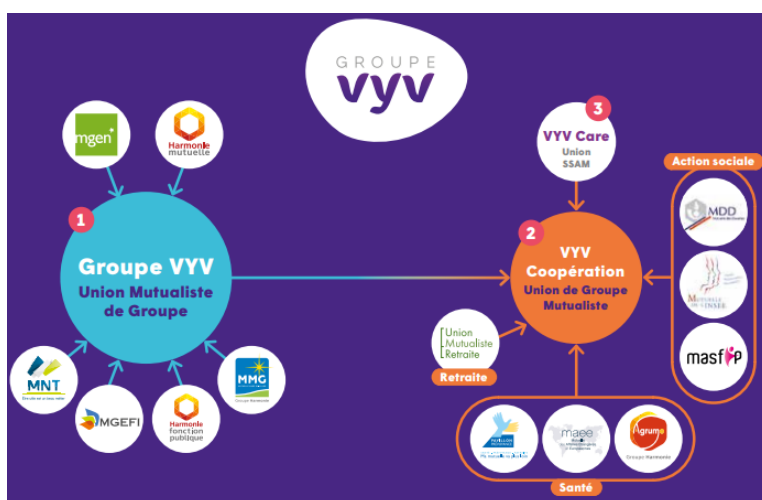
Le 13 septembre, l'Union mutualiste de groupe (UMG), entité faîtière, entre MGEN, Istya et Harmonie, a vu le jour : **VYV**

- ✓ Le groupe est issu d'Harmonie Mutuelle, de MGEN et des Mutuelles d'Istya (MNT, MGEFI, Mare-Gaillard, Harmonie Fonction publique),

VYV Care et VYV coopération ont également montré leur bout du nez

- ✓ **VYV Care** est l'Union des services de soins et d'accompagnement mutualistes (SSAM). Elle pourrait, d'une part mutualiser les moyens stratégiques, et d'autre part se positionner comme interlocuteur incontournable face aux décideurs financiers.
- ✓ **VYV coopération**, quant à elle, rassemble au sein d'une Union de groupe mutualiste (UGM) un deuxième cercle, moins impliquant, réparti en trois pôles, retraite (UMR), action sociale (Mutuelle des Douanes, Mutuelle des Finances publiques et de l'Insee), santé (Agrume, Pavillon prévoyance et MAEE).

Dans la corbeille de naissance



Fort de 35.000 collaborateurs, le groupe VYV (UMG), c'est aussi 10 millions de personnes protégées, 900 structures de soins réparties sur tout le territoire (auxquelles s'ajoutent les achats de soins, les réseaux conventionnés et l'international), 9 milliards de chiffre d'affaires, dont 7,5 milliards d'euros sur la partie assurances et 1,5 milliards d'euros sur les services social, sanitaire et médico-social.

Le lien étroit et de complémentarité entre ces services et les métiers de l'assurance est réaffirmé : VYV en fait, d'une notion ancienne, une réalité concrète.

Groupe leader qui ambitionne une vraie utilité sociale

Son objectif est l'adaptation aux changements de codes conduisant à réinventer les métiers de la santé au sens large et la réponse coordonnée au marché, dans un contexte de concurrence de plus en plus pressante. Il s'agit enfin d'anticiper les enjeux de demain de la protection sociale.

Son site, son projet sur : <https://www.groupe-vyv.fr/>

Le pilotage

Il sera assuré au sein du Siège de la structure de tête qui devrait compter à terme 450 salariés, qu'il convenait de doter d'un statut social d'entrée. Les équipes CFDT du groupe de concertation s'y sont particulièrement investies. En temps très contraint, elles ont abouti et ont concrétisé un accord, signé à l'unanimité des parties prenantes.

Les premiers salariés rejoignent en octobre, pour une montée en charge s'échelonnant jusqu'en fin d'année.

Sur le statut social des salariés du siège de VYV

Les acquis de la négociation, quelques points significatifs :

- ✓ Classification, rémunération, ancienneté, maintenues.
- ✓ Tous les cadres de vyv seront au forfait jours sur une base de 210 jours travaillés (sauf C4 à 218 jours).
- ✓ Les non cadres bénéficient de 22,5 jours RTT.
- ✓ La durée du travail s'établit sur la base de 39 heures hebdomadaires (contrepartie des 22,5 jours RTT).
- ✓ CET/PEE/PERCO seront transférés.
- ✓ Complémentaire santé : en attendant les futures négociations, le contrat groupe sera maintenu.
- ✓ Les négociateurs CFDT veilleront aussi au maintien des prestations sociales servies par nos CE et/ou CCE jusqu'au 31 décembre 2017.

L'implication déterminante de la CFDT

Il reste encore beaucoup à faire. Militants et élus CFDT dans notre entreprise, nous agissons tous les jours en lien avec les salariés pour améliorer leurs conditions de vie au travail et pour contribuer à la pérennité et au développement de l'activité de l'entreprise.

Nous avons la conviction que notre contribution est utile et nous nous engageons parce que la négociation et le dialogue au sein des institutions représentatives du personnel sont un facteur essentiel pour favoriser le bien-être des salariés et la compétitivité de l'entreprise.

Dans les mois qui suivront, la CFDT poursuivra le travail pour donner un cadre à cette représentation du personnel, avec deux axes :

- ✓ La négociation d'accords visant à améliorer et compléter le statut social sur le siège de l'organisme d'une part,
- ✓ La présence active d'une organisation - la CFDT - responsable, réformatrice, pertinente sur les orientations et déclinaisons stratégiques qui impacteront l'ensemble des Mutuelles fondatrices, lesquelles gardent leur identité respective.

**SOYEZ ÉCOUTÉS, SOYEZ DÉFENDUS,
VENEZ RENCONTRER LA CFDT ET,
VOUS AUSSI, REJOIGNEZ LA CFDT !**

Pour vous informer sur l'actualité syndicale à la Mgen, un seul clic :

<http://www.cfdtgroupemgen.org/>